



Angibaud
INNOVATIONS & AGRO-RESOURCING

Corsica Vitis®

7 - 3 - 8 + 3 MgO

Fertilisant organo-minéral au guano de poisson
Spécial vigne pour la fertilisation de printemps



COMPOSITION

Azote (N) total	7 %
<i>dont azote (N) organique d'origines végétale et animale, dont matières végétales, poudre de viande et guano de poisson.</i>	1,5 %
<i>dont ammoniacal</i>	4,5 %
<i>dont uréique</i>	1 %
Anhydride Phosphorique (P₂O₅) total	3 %
Oxyde de Potassium (K₂O) total	8 %
Oxyde de Magnésium (MgO) total	3 %

AUTRES

CARACTÉRISTIQUES

Matière Organique (MO)	28 %
Matière Sèche (MS)	92 %
Rapport C/N	2
Masse volumique moyenne	800 à 900 kg/m³
Forme	Bouchon 5 mm
Norme	ENGRAIS ORGANO-MINÉRAL NF U42-001-3
Conditionnement	Sac 25 kg / palette 1350 kg ou Big-Bag 550 kg

DESCRIPTION ET USAGES

Corsica Vitis® est une gamme de fertilisants organo-minéraux élaborée à base de guano de poisson associé à un support végétal, complétée en éléments nutritifs minéraux. La gamme Corsica Vitis® se distingue par les caractéristiques intrinsèques du guano de poisson (substances humiques, acides aminés, vitamines, lipides, éléments nutritifs majeurs et secondaires et oligo-éléments) et par les bénéfices conjoints des éléments nutritifs organiques et minéraux. L'apport d'azote sous différentes formes (organique, ammoniacal et uréique) assure une libération azotée progressive, continue et sans à coup pour les cultures. La gamme Corsica Vitis® agit directement sur la nutrition et la physiologie des plantes.

Pour plus d'informations sur le produit, consultez votre conseiller régional.

PRÉCONISATIONS

Vigne	0,3 à 1 t/ha
<i>Autres cultures et cultures sous abri, nous consulter</i>	

Les préconisations ne sont qu'informatives. Il appartient à l'utilisateur d'adapter les doses et stades d'application du produit en fonction du type de sol, des conditions climatiques, de l'état de la culture, des sensibilités variétales...

INFORMATIONS

Stockage à l'abri du soleil et de l'humidité dans un endroit sec et ventilé. La responsabilité du fabricant est expressément limitée à la fourniture d'un produit conforme à la concentration en éléments précisés sur l'étiquette. Le fabricant garantit la qualité d'un produit vendu et conservé dans son emballage d'origine. Chaque application constitue une adaptation dont l'utilisateur assume tous les risques. Entreprise certifiée sous système de Management de la Qualité ISO 9001 par l'AFNOR. Engrais organiques ou amendements / L'accès des animaux d'élevage aux pâturages et l'utilisation des récoltes comme fourrage sont interdits pendant au moins 21 jours après application. Ne pas dépasser la dose préconisée. Recommandations d'emploi : ne pas ingérer. Se laver et se sécher les mains après usage. Le port des gants est recommandé. Eviter l'ingestion par les chiens.

0208B/18426